Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BEDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZAC les Baterses 01700 BEYNOST — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 1 2 9 0 4 7 8 2 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Exercice N clos le, 31/01/2025

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1	AG 1	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	549 009	AO	549 009
		Constructions	AP	2 505 708	AQ 1 407 638	1 098 069
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	279 323	AS 236 932	42 390
		Autres immobilisations corporelles	AT	995 525	AU 858 234	137 290
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	16 347	BE	16 347
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	34 420	BI	34 420
		TOTAL (II)	BJ	4 380 334	BK 2 502 806	1 877 527
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	659 955	BU	659 955
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	471 992	BY	471 992
		Autres créances (3)	BZ	8 667 506	CA	8 667 506
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	621 259	CG	621 259
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 210	CI	36 210
		TOTAL (III)	CJ	10 456 925	CK	10 456 925
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 837 259	1A 2 502 806	12 334 453

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 974

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 000)	DA	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	771 194
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 561 024
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 378 419
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 284 644
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 855 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 310 105
	Dettes fiscales et sociales	DY	419 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 669
	Autres dettes	EA	84 855
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	9 956 033
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 334 453

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 207 727
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	10 551

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	33 075 784	FB		FC	33 075 784
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	3 666 268	FH		FI	3 666 268
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	36 742 052	FK		FL	36 742 052
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	617 235
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 826
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37 362 114
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	31 623 673
	Variation de stock (marchandises)*					FT	22 407
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	142 462
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 921 117
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	347 675
	Salaires et traitements*					FY	33 165
	Charges sociales (10)					FZ	6 830
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	166 474
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	10 236
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	35 274 042
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 088 072
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	1 924
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	63 349
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	243
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	63 592
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	97 046
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	97 046
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(33 453)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 056 543

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS BEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 733
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 733
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 593
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 593
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	24 139
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	519 658
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	37 459 365
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 898 340
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 561 024

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	430 033
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	63 349
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	50 546
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	617 235
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnités pour sinistres clients	7 593	
Régularisations des tiers		31 733

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

SAS BEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 12 334 453 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 561 025 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Constructions : 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 5 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1			1
Immobilisations incorporelles	**1**			**1**
- Terrains	549 009			549 009
- Constructions sur sol propre	2 199 708			2 199 708
- Constructions sur sol d'autrui	306 000			306 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	277 267	2 057		279 323
- Installations générales, agencements aménagements divers	935 422			935 422
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 104			60 104
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 327 510**	**2 057**		**4 329 566**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	16 118	229		16 347
- Prêts et autres immobilisations financières	34 420			34 420
Immobilisations financières	**50 539**	**229**		**50 767**
ACTIF IMMOBILISE	**4 378 049**	**2 285**		**4 380 335**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1			1
Immobilisations incorporelles	**1**			**1**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 108 811	109 985		1 218 797
- Constructions sur sol d'autrui	173 542	15 300		188 842
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	216 710	20 223		236 933
- Installations générales, agencements aménagements divers	777 165	20 966		798 131
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 104			60 104
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 336 331**	**166 474**		**2 502 806**
ACTIF IMMOBILISE	**2 336 332**	**166 474**		**2 502 807**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 210 130 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 420		34 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 993	471 019	974
Autres	8 667 507	8 667 507	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 210	36 210	
Total	**9 210 130**	**9 174 736**	**35 395**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Client facture à établir	378 599
Total	**378 599**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 42 000,00 euros décomposé en 2 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 100	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 100	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 956 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 551	10 551		
- à plus de 1 an à l'origine	1 274 094	525 788	748 306	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	30 174	30 174		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 105	1 310 105		
Dettes fiscales et sociales	390 403	390 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 670	1 670		
Autres dettes (**)	6 939 036	6 939 036		
Produits constatés d'avance				
Total	**9 956 034**	**9 207 728**	**748 306**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	517 320			
(**) Dont envers les associés	79 787			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 271 113	1 271 113	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 271 113**	**1 271 113**	

Charges à payer

	Montant
Edf, gdf, eau à payer	67
Sous traitance à payer	54
Abonnements a payer	97
Charges locatives à payer	383 612
Maintenance a payer	2 740
Assurance a payer	1 294
Honoraires à payer	18 672
Fournisseurs d immobilisations	1 660
Medecine du travail a payer	10
Intérêts courus s/emprunt	2 981
Frais bancaires à payer	10 551
Provisions congés payés	2 287
Provision prime annuelle	160
Formation continue à payer	335
Taxe apprentissage a paye	188
Organic a payer	34 961
Provision charges s/cong.	500
Provision charges sur pri	35
Cet à payer	225
Taxe fonciere a payer	24 322
Cvae à payer	4 281
Taxes diverses a payer	960
Clts avoir a etablir	84 856
Total	**574 847**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures entretien d avance	3 627		
Loyer d avance	27 439		
Location mat.d avance	909		
Maintenance d avance	3 314		
Maintenance info d avance	70		
Abonnements d avance	840		
Frais de poste d avance	11		
Total	**36 210**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2025	31/01/2024
Produits financiers de participation	63 349	44 777
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	244	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**63 593**	**44 777**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	97 046	84 512
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**97 046**	**84 512**
Résultat financier	**-33 454**	**-39 734**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 50 546 euros
Montant compris dans les produits financiers : 63 349 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Indemnités pour sinistres clients	7 594	
Régularisations des tiers		31 733
TOTAL	**7 594**	**31 733**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 056 543	513 623	1 542 920
+ Résultat exceptionnel	24 140	6 035	18 105
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**2 080 683**	**519 658**	**1 561 025**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS BEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE, chemin des Malettes 01700 Beynost. L'option a été renouvelée en date du 06/04/2023.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôt liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	**2**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : Société par actions simplifiée
SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :
chemin des Malettes 01700 BEYNOST

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	766
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**766**
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 766 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Méthode : ANC 2021
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de charges sociales : 30 %

BEDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 42 000 Euros
Siège social : Centre Commercial BEYNOST II – ZAC des Baterses
BEYNOST – 01700 MIRIBEL

R.C.S. : 312 904 782 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 312 904 782 000 25

I – Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Distribution dividendes :1 561 014,00 euros
*Autres réserves10,95 Euros

Le dividende global s'élève à 1 561 014,00 Euros, soit un dividende de 743,34 Euros par action. Il sera éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 230,02 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 558 783,98 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2022	479,32 €	479,32 € (soit un montant global de 1 437,96 €)	479,32 € (soit un montant global de 1 005 134,04 €)
2023	666,51 €	666,51 (soit un montant global de 1 999,53 €)	666,51 (soit un montant global de 1 397 671,47 €)
2024	742,20 €	742,20 € (soit un montant global de 2 226,61 €)	742,20 € (soit un montant global de 1 556 403,34 €)

II - résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2025

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Distribution dividendes :1 561 014,00 euros
*Autres réserves10,95 Euros

Le dividende global s'élève à 1 561 014,00 Euros, soit un dividende de 743,34 Euros par action. Il sera éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 2 230,02 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 1 558 783,98 euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
2022	479,32 €	479,32 € (soit un montant global de 1 437,96 €)	479,32 € (soit un montant global de 1 005 134,04 €)
2023	666,51 €	666,51 (soit un montant global de 1 999,53 €)	666,51 (soit un montant global de 1 397 671,47 €)
2024	742,20 €	742,20 € (soit un montant global de 2 226,61 €)	742,20 € (soit un montant global de 1 556 403,34 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

Orial Plus proche pour aller plus loin

BEDIS
SAS au capital de 42 000 Euros

ZAC des Baterses
01700 BEYNOST

312 904 782 RCS BOURG EN BRESSE

SAS BEDIS

Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

Ce document contient 24 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, et le cas échéant, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 21 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1	1		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	549 009		549 009	549 009
Constructions	2 505 708	1 407 638	1 098 070	1 223 355
Installations techniques, matériel et outillage industriels	279 323	236 933	42 391	60 557
Autres immobilisations corporelles	995 525	858 235	137 291	158 257
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	16 347		16 347	16 118
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 420		34 420	34 420
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 380 335**	**2 502 807**	**1 877 528**	**2 041 717**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	659 956		659 956	682 363
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	471 993		471 993	334 512
Autres créances	8 667 507		8 667 507	6 042 030
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	621 259		621 259	749 274
Charges constatées d'avance (3)	36 210		36 210	33 682
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**10 456 925**		**10 456 925**	**7 841 861**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**14 837 260**	**2 502 807**	**12 334 453**	**9 883 578**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*974*	*5 597*

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	42 000	42 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 200	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	771 194	771 189
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 561 025**	**1 558 635**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 378 419**	**2 376 024**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 284 645	1 792 653
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 855 113	4 181 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 105	1 059 497
Dettes fiscales et sociales	419 645	431 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 670	1 660
Autres dettes	84 856	
Produits constatés d'avance		41 150
TOTAL DETTES	**9 956 034**	**7 507 554**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**12 334 453**	**9 883 578**
(1) Dont à plus d'un an (a)	748 306	1 271 113
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 207 728	6 236 441
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 551	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat

	31/01/2025	31/01/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	33 075 785	37 331 527
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 666 268	3 563 855
Chiffre d'affaires net	**36 742 053**	**40 895 382**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	617 236	619 186
Autres produits	2 826	4 686
Total I	**37 362 115**	**41 519 254**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	31 623 673	35 816 480
Variations de stock	22 407	-12 707
Achats de matières premières et autres approvisionnements	142 462	145 912
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 921 117	2 863 224
Impôts, taxes et versements assimilés	347 676	352 761
Salaires et traitements	33 165	33 590
Charges sociales	6 831	6 974
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	166 474	180 627
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 237	3 108
Total II	**35 274 042**	**39 389 969**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 088 072**	**2 129 286**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**1 924**	**1 745**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	63 349	44 777
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	244	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**63 593**	**44 777**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	97 046	84 512
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**97 046**	**84 512**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-33 454**	**-39 734**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 056 543**	**2 091 296**

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat (suite)

	31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 733	29 421
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**31 733**	**29 421**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 594	41 573
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**7 594**	**41 573**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**24 140**	**-12 152**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	519 658	520 509
Total des produits (I+III+V+VII)	**37 459 365**	**41 595 198**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**35 898 340**	**40 036 563**
BENEFICE OU PERTE	**1 561 025**	**1 558 635**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*63 349*	*44 656*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*50 546*	*28 239*

Commissaire aux Comptes Orial

Annexe

Commissaire aux Comptes
Orial

Règles et méthodes comptables

SAS BEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 12 334 453 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 561 025 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Constructions : 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 5 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1			1
Immobilisations incorporelles	**1**			**1**
- Terrains	549 009			549 009
- Constructions sur sol propre	2 199 708			2 199 708
- Constructions sur sol d'autrui	306 000			306 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	277 267	2 057		279 323
- Installations générales, agencements aménagements divers	935 422			935 422
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 104			60 104
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 327 510**	**2 057**		**4 329 566**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	16 118	229		16 347
- Prêts et autres immobilisations financières	34 420			34 420
Immobilisations financières	**50 539**	**229**		**50 767**
ACTIF IMMOBILISE	**4 378 049**	**2 285**		**4 380 335**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1			1
Immobilisations incorporelles	**1**			**1**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 108 811	109 985		1 218 797
- Constructions sur sol d'autrui	173 542	15 300		188 842
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	216 710	20 223		236 933
- Installations générales, agencements aménagements divers	777 165	20 966		798 131
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 104			60 104
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 336 331**	**166 474**		**2 502 806**
ACTIF IMMOBILISE	**2 336 332**	**166 474**		**2 502 807**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 210 130 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 420		34 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 993	471 019	974
Autres	8 667 507	8 667 507	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 210	36 210	
Total	**9 210 130**	**9 174 736**	**35 395**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Client facture à établir	378 599
Total	**378 599**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 42 000,00 euros décomposé en 2 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 100	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 100	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 956 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 551	10 551		
- à plus de 1 an à l'origine	1 274 094	525 788	748 306	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	30 174	30 174		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 105	1 310 105		
Dettes fiscales et sociales	390 403	390 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 670	1 670		
Autres dettes (**)	6 939 036	6 939 036		
Produits constatés d'avance				
Total	**9 956 034**	**9 207 728**	**748 306**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	517 320			
(**) Dont envers les associés	79 787			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 271 113	1 271 113	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 271 113**	**1 271 113**	

Charges à payer

	Montant
Edf, gdf, eau à payer	67
Sous traitance à payer	54
Abonnements a payer	97
Charges locatives à payer	383 612
Maintenance a payer	2 740
Assurance a payer	1 294
Honoraires à payer	18 672
Fournisseurs d immobilisations	1 660
Medecine du travail a payer	10
Intérêts courus s/emprunt	2 981
Frais bancaires à payer	10 551
Provisions congés payés	2 287
Provision prime annuelle	160
Formation continue à payer	335
Taxe apprentissage a paye	188
Organic a payer	34 961
Provision charges s/cong.	500
Provision charges sur pri	35
Cet à payer	225
Taxe fonciere a payer	24 322
Cvae à payer	4 281
Taxes diverses a payer	960
Clts avoir a etablir	84 856
Total	**574 847**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures entretien d avance	3 627		
Loyer d avance	27 439		
Location mat.d avance	909		
Maintenance d avance	3 314		
Maintenance info d avance	70		
Abonnements d avance	840		
Frais de poste d avance	11		
Total	**36 210**		

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2025	31/01/2024
Produits financiers de participation	63 349	44 777
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	244	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**63 593**	**44 777**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	97 046	84 512
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**97 046**	**84 512**
Résultat financier	**-33 454**	**-39 734**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 50 546 euros
Montant compris dans les produits financiers : 63 349 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Indemnités pour sinistres clients	7 594	
Régularisations des tiers		31 733
TOTAL	**7 594**	**31 733**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 056 543	513 623	1 542 920
+ Résultat exceptionnel	24 140	6 035	18 105
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**2 080 683**	**519 658**	**1 561 025**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2013, la société SAS BEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RS FINANCE, chemin des Malettes 01700 Beynost. L'option a été renouvelée en date du 06/04/2023.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôt liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	**2**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RS FINANCE

Forme : Société par actions simplifiée
SIREN : 538791559

Au capital de : 12 999 800 euros

Adresse du siège social :
chemin des Malettes 01700 BEYNOST

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	766
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**766**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 766 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Méthode : ANC 2021
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de charges sociales : 30 %

Commissaire aux Comptes Orial

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.01.2025

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.
Le tableau n° II présente les autres conventions.
Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur...

Fait à Lyon, le 21 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I

AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.01.2025 en €uros	Provisions au 31.01.2025 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par					
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale						
	Néant.					

TABLEAU II

CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en €uros
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale			
	Néant.		
Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale			
	Néant.		

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Richard Simon	Gabriel Simon	Christophe Pilon	Alun Davies	Mikaël Martinet
Holdis	Président		Représ. de Socara	Représ. de Bresse D°	Représ. de Drumedis
Bedis	Président		Représ. de Socara	Représ. de Bresse D°	Représ. de Drumedis
GPS Holding		Président			
SCI Chemin du Milieu	Gérant				
SNC Beynost Commercial	Repré. de RS Finance				
Saint Maurice Developpement	Repré. de RS Finance				
RS Finance	Président		Représ. de Socara	Représ. de Bresse D°	Représ. de Drumedis
Limmonest	Gérant				

	Christopher Papillon	Daniel Bossus	Florence Mallet	Romain Bouvier	Guillaume Roman
Holdis	Représ. de St Chamond	Adm.	Représ. Andrézieux D°	Représ. de Sodichap	Représ. de Sodival
Bedis	Représ. de St Chamond	Adm.	Représ. Andrézieux D°	Représ. de Sodichap	Représ. de Sodival
GPS Holding					
SCI Chemin du Milieu					
SNC Beynost Commerciale					
Saint Maurice Developpement					
RS Finance	Représ. de St Chamond	Adm.	Représ. Andrézieux D°	Représ. de Sodichap	Représ. de Sodival
Limmonest					

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Hervé Rosenblatt	Laëtitia Gentil	Jean-François Higonet
Holdis	Représ. de Dromedis	Représ. de St Loup D°	Représ. de Rudnidis
Bedis	Représ. de Dromedis	Représ. de St Loup D°	Représ. de Rudnidis
GPS Holding			
SCI Chemin du Milieu			
SNC Beynost Commerciale			
Saint Maurice Développement			
RS Finance	Représ. de Dromedis	Représ. de St Loup D°	Représ. de Rudnidis
Limmonest			